

s'il nous était permis d'employer ce terme: jadis, en effet—et cela, si nous avons bonne mémoire, se pratique encore chez les Chartreux—c'était l'un des coins du corporal qui servait à couvrir le calice.

La même recommandation concerne, quoique moins rigoureuse, le troisième “linge sacré”, le **Purificatoire**. La défense que l'Eglise fait aux laïques de le toucher, sans autorisation formelle, et l'obligation qu'elle impose à ses ministres de le laver eux-mêmes, ainsi que le corporal et la pale, révèlent le respect dont elle entend voir entourer tout ce qui touche de près au Sacrifice divin.

Ne serait-ce pas l'occasion, chers et vénérés Confrères, de faire, sur ce point, un petit examen de conscience?...

La **Bourse** est précisément destinée à protéger des souillures et des froissements le corporal et la pale. Elle est, aujourd'hui, de la couleur et de l'étoffe des ornements sacerdotaux comme le **Voile** qui recouvre le calice et la patène, au commencement et à la fin de la messe. Pourquoi le calice se couvre-t-il ainsi? Il serait peut-être plus exact de demander pourquoi est-il dérobé à la vue de l'assemblée chrétienne; car cette pratique semble venir des premiers siècles de l'Eglise, alors que l'on n'admettait les catéchumènes qu'à la partie préparatoire au Sacrifice, leur cachant soigneusement les divins Mystères, jusqu'au moment de leur complète initiation: c'était, à la fois, mesure de prudence et sage procédé pour développer en leurs âmes le respect des choses saintes et pour exciter leur ardeur.

EUGENE MARTIN.

(à suivre)